

## **Avis au public**

### **Mise à disposition du dossier de modification simplifiée PLAN LOCAL D'URBANISME DE SOULANGY**

Par décisions en date des 2 et 25 juin 2020, le Président de la Communauté de communes du Pays de Falaise a prescrit l'engagement d'une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Soulangy.

**Le projet de modification simplifiée porte sur l'identification de bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination.**

La Communauté de Communes procède à une mise à disposition au public du dossier de modification simplifiée du PLU de Soulangy **du lundi 7 septembre 2020 au mercredi 7 octobre 2020 inclus soit 30 jours consécutifs**. Un registre permettant au public de consigner ses observations sur le projet de modification simplifiée sera ouvert et tenu à la disposition du public

**Les pièces du dossier ainsi que le registre, seront disponibles :**

- **Au siège de la Communauté de Communes du Pays de Falaise, rue de l'industrie à Falaise, aux jours et heures d'ouverture.**
- **À la mairie de Soulangy, aux jours et heures d'ouverture.**

Le dossier sera également consultable sur le site Internet de la Communauté de communes : [www.paysdefalaise.fr](http://www.paysdefalaise.fr).

Les observations peuvent en outre être formulées à l'adresse suivante : [plui@paysdefalaise.fr](mailto:plui@paysdefalaise.fr);

Cet avis sera affiché au siège de la Communauté de Communes du Pays de Falaise et à la mairie de Soulangy ainsi que publié sur le site internet 8 jours avant la mise à disposition du dossier et pendant toute la durée de celle-ci.

A l'issue de cette mise à disposition, le Conseil communautaire sera amené à se prononcer pour l'approbation de cette modification simplifiée.